



98682 - La faiblesse de sa foi et son abandon de la prière après une conduite droite

question

J'avais un problème et j'ai aussi une question par rapport à une fatwa. Grâce à Allah, je suis devenu engagé depuis quelques mois. Au fil du temps, je commence à me sentir affaibli. Je n'en connais pas la cause. Mon intérêt (pour la religion) diminue progressivement au point qu'il m'est arrivé à des moments d'abandonner la prière puisque ma détermination s'était affaiblie. Allah soit loué. Je me suis efforcé à ne pas commettre des actes de rébellion. Pourtant, j'ai raté beaucoup de prières au moment où j'étais engagé. Tantôt je dormais, tantôt j'étais à l'extérieur. Au fil du temps, j'en étais arrivé à abandonner la prière pendant des jours. Que faire puisque j'ai le sentiment de souffrir d'un complexe par rapport à la prière que je rate très souvent et j'ai l'impression que je ne me tirerai pas dudit complexe? Quelle est la solution?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cher frère auteur de la présente question. Vous devriez apprécier la grâce qu'Allah vous a accordée quand Il vous a assisté à vous repentir et à reprendre votre engagement religieux avant la soudaine arrivée de la mort. Exprimez votre gratitude envers Allah le Très-haut pour ce bienfait en démultipliant vos efforts de dévotion.

Al-Boukhari (4836) et Mouslim (2819) ont rapporté qu'al-Moughirah ibn Chou'bah a dit: « le Prophète (béédiction et salut soient sur lui) restait debout en prière au point que ses pieds s'étaient enflés. On lui dit: « Allah t'a pardonné tes péchés antérieurs et postérieurs? » - À quoi il a répondu: « ne serais-je pas un esclave reconnaissant? »

Comment accepteriez-vous d'opposer de mauvais actes à des bienfaits ou retourner au



commencement après avoir parcouru un bon bout de chemin? Au contraire, on aurait souhaité que vous renouvelliez votre engagement à suivre le chemin droit. Vous vous en êtes écarté après qu'Allah vous a conduit vers la droiture. Voilà une situation dont le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) demandait à être protégé par Allah.

On trouve dans le Sahih de Mouslim (1343) un hadith rapporté par Abdoullah ibn Sardjis selon lequel : « quand le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) était en voyage, il sollicitait la protection divine contre les effets négatifs du voyage, notamment le mauvais retour, le renversement de situation, les imprécations de la victime d'une injustice et la mauvaise apparence dans la famille et dans les biens. » La version d'an-Nassaie (5498) et une autre parlent de 'regression après progrès'

Allah a donné dans Son noble livre l'exemple de celui qui regresse et détruit ce qu'il a construit et fait marche arrière sur le bon chemin. L'exemple illustre le mauvais état et le malheureux choix. C'est pour avertir les fidèles contre une telle conduite qui relève des actes des stupides: «Soyez fidèles au pacte d'Allah après l'avoir contracté et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]. Vraiment Allah sait ce que vous faites ! Et ne faites pas comme celle qui défaisait brin par brin sa quenouille après l'avoir solidement filée, en prenant vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, du fait que (vous avez trouvé) une communauté plus forte et plus nombreuse que l'autre. Allah ne fait, par là, que vous éprouver. Et, certes, Il vous montrera clairement, au Jour de la Résurrection ce sur quoi vous vous opposiez.» (Coran,16: 91-92)

Cheikh Ibn Saady (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « ceci englobe tout engagement pris par le fidèle envers son Maître à propos des actes cultuels, des vœux et des serments dont le respect relève de la piété. Il englobe encore tout engagement envers son prochain dans le cadre des contrats et conventions liant différentes parties. Ne donnez pas le pire exemple en matière de non respect des engagements. Un tel comportement révèle la stupidité de son auteur et le fait ressembler à une femme qui après avoir bien fariqué un tissu le dissout et perd ainsi de la laine sans réaliser aucun profit. Elle ne fait que révéler sa débilité d'esprit et la mauvaise qualité de son



opinion. Ce qui est le cas de celui qui revient sur ses engagements. Il est ignorant, injuste, stupide et il souffre d'une double déchéance morale et religieuse.» P.447.

Empressez-vous à vous repentir pour changer d'état. Faites le vite. En effet, l'abandon de la prière fait partie des péchés les plus graves commis en violation des ordres d'Allah le Puissant et Majestueux. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a qualifié son abandon de mécréance quand il dit: « l'engagement qui nous lie à eux repose sur l'observance de la prière. Celui qui l'abandonne devient un mécréant. » (rapporté par at-Tirmidhi (2545) , par Ahmad et d'autres et vérifié par al-Albani.

Il est étonnant d'entendre le frère auteur de la présente question dire: « je me suis efforcé de ne pas commettre des actes de désobéissance... avant de révéler qu'il a raté beaucoup de prières ...comment conçoit-il alors les actes de désobéissance?!

L'abandon de la prière constitue le péché le plus grave et le plus dangereux après le chirk. Empressez-vous à vous repentir et à regretter de l'avoir commis avant qu'il ne soit trop tard, avant l'arrivée d'un moment où le regret devient inutile.

Quant à votre aveu selon lequel vous souffrez d'un complexe par rapport à la prière et que vous le croyez incurable, c'est un embellissement de la part de Satan qui vous inspire l'atérmoiement et la peur. C'est vous qui avez facilité la tâche à votre ennemi puisque vous l'avez laissé construire ce complexe dans votre cœur à l'aide d'illusions, de paresse, de manque de motivation et de détermination à bien faire. Dépêchez-vous à contrecarrer tout cela , en obéissant à Allah le Très-haut et en tenant à faire vos ablutions en permanence et à accomplir les prières dès le début de leurs heures. D'après Abou Hourayrah (P.A.a) le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « le diable se saisit des cheveux de l'un d'entre vous pendant son sommeil et lui fait trois tresses dont chacune correspond à une longue nuit de sommeil. S'il arrive à se réveiller et à se souvenir d'Allah, une tresse se dissout. S'il fait ses ablutions une autre tresse se dissout. S'il prie la troisième se dissout de sorte qu'il redevienne très actif et serein. Autrement, il se retrouve au matin paresseux l'âme troublée. » (rapporté par al-Boukhari 3269) et Mouslim,776).



Pour Ibn Abdoul Barr (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ce hadith indique que le daible fait dormir l'homme et le rend plus lourd et plus paresseux. Il y arrive à cause de sa capacité à inspirer des instigations, à égarer et à embellir et faciliter le faux aux humains, hormis les sincères fidèles d'Allah. » Le hadith indique encore que la mention du nom d'Allah et les ablutions sont aptes à chasser le diable. » Extrait de *Tamhiid* (19/45)

Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « nul doute que la prière est en soi apte à préserver le corps et à dissoudre ses déchets. Ce qui est très utile. Elle a en plus la faculté de sauvegarder la foi et de procurer le bonheur ici-bas et dans l'au-delà. C'est le cas notamment des prières nocturnes qui constituent des moyens efficaces de maintenir la santé et de prévenir un grand nombre de maladies chroniques. En outre, elles revigorent le corps, le cœur et l'âme selon un hadith cité dans les deux *Sahih*. Ensuite, il a cité le hadith. (*Zaad al-Maad*, 4/225).

Ô esclave d'Allah! Ne te montre pas faible en face de votre ennemi. Ne lui permets pas de te dominer. Sollicitez l'assistance d'Allah conformément à l'ordre que votre prophète (bénédictio et salut soient sur lui) vous a donné et ne restez pas incapable. Sachez que la russe du diable reste faible (Coran, 4:76). Sachez que l'observance de cinq prières prescrites est facile. Le musulman ne trouve aucune peine à les observer régulièrement.

Quant à la torpeur que vous éprouvez, elle peut résulter du genre de compagnons que vous fréquentez. Veillez autant que faire se peut à assister aux séances de dhikr et d'enseignement en compagnie des meilleurs. En effet, les actes de dévotion sont plus facilités quand on est avec quelqu'un qui sert de modèle et aide à les perpétuer. Tout homme est exposé inévitablement à des états où il connaît un désir plus ardent de bienfaire et des états où ce désir diminue. Mais ces derniers états ne doivent pas conduire à l'abandon des prescriptions et à la commission des interdits. Car le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « toute oeuvre peut atteindre son summum et tout summum est susceptible de connaître un recul. Si atteindre le summum signifie se conformer à ma sunna, c'est alors une réussite. Si le recul consécutif à l'atteinte du summum aboutit ailleurs, c'est alors la perte. » (rapporté par Ahmad (6725) et vérifié par al-Albani dans *Sahih al-Djame* n° 2151.



Dès lors, le conseil que nous vous prodignons, ô cher frère, est de vous doter d'un programme fixe à ne pas diminuer, qui comprend les prescriptions et les actes surrogatoires fortement recommandés. Si vous pouvez faire davantage parfois tant mieux. S'il vous arrive de faire moins, ne touchez pas aux prescriptions.

S'agissant des prières que vous avez ratées, si c'est à cause du sommeil, cela ne représente pas un péché, mais il faut rattraper les prières. Quant à celles que vous avez ratées par négligence ou par paresse, vous devez vous repentir car le seul rattrapage ne suffit pas dans ce cas. Il faut multiplier les prières surrogatoires et les demandes de pardon dans l'espoir qu'Allah les passe sous silence. Nous avons expliqué ce que les ulémas en ont dit dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [7969](#). Veuillez vous y référer.

Allah le sait mieux.